



Extrait du SUD Éducation Lorraine - Académie de Nancy-Metz

<http://www.sudedulor.lautre.net/spip/spip.php?article702>

# Elections professionnelles : Résultats et déclaration de SUD Education Lorraine

- Elections professionnelles -



**Nationalement, SUD Education obtient un siège au comité technique ministériel ce qui lui garantit sa représentativité et la conservation de ses moyens syndicaux. Nous remercions tous les collègues qui nous ont soutenu en nous aidant à monter nos listes, à diffuser notre matériel de campagne et en portant leur voix sur SUD Éducation. Cette épreuve électorale étant passée, nous allons pouvoir nous concentrer totalement sur l'essentiel : la défense des personnels et la lutte de terrain pour défendre et réaliser l'idée d'une autre école dans une autre société.**

## **Déclaration de SUD Education Lorraine lors du dépouillement des élections professionnelles dans l'Académie de Nancy-Metz :**

SUD éducation s'est opposé dès le début au choix du vote électronique imposé par le Ministère de l'Éducation Nationale (seul ministère ayant choisi ce système au niveau de la fonction publique). Le déroulement catastrophique des simulations de vote électronique, pourtant parfaitement connu, puis la préparation matérielle du scrutin, dans la précipitation totale, et enfin le déroulement des élections d'octobre 2011 dans l'Éducation Nationale, tout cela montre que nous avons eu raison.

D'abord, le taux de participation s'avère catastrophique : d'environ 60% de participation nationale en 2008, on passe à 35% ! Sans les efforts de pédagogie de l'ensemble des organisations syndicales pour expliquer la procédure et accompagner nombre de collègues dans l'expression de leur droit, sans leur intervention auprès de l'administration pour signaler les anomalies, la participation toucherait aujourd'hui au dérisoire. Et qu'on ne vienne pas nous dire que nos collègues se désintéressent des élections, quand nous constatons les obstacles que certain-es ont dû franchir afin de pouvoir voter : complexité des opérations de vote, difficulté à récupérer son matériel de vote, difficulté d'accès aux plateformes sur internet, incompatibilités et dysfonctionnements informatiques. Voter s'est révélé un véritable parcours du combattant, aggravé par l'individualisation, voire l'isolement de l'acte de vote !

Ensuite, ce scrutin constitue à bien des égards une véritable atteinte aux droits démocratiques des personnels, en particulier pour les personnels les plus précaires (AED, AVS, agents et ouvriers des établissements, enseignants précaires),... Partout, de nombreux personnels ont éprouvé des difficultés à voter ou bien ont été privés de ce droit à cause d'erreurs purement administratives amenant par exemple ces électeurs à être bel et bien enregistrés dans tel fichier informatique, mais pas dans tel autre ! Il est inadmissible que des erreurs administratives et des rigidités techniques fassent entrave au droit démocratique fondamental des travailleurs de désigner leurs représentants ! Les circulaires encadrant ce vote électronique, organisant explicitement l'impossibilité de récupérer les identifiants de vote pour certains électeurs pendant le scrutin, sont déjà en elles mêmes scandaleuses à cet égard. Le rôle de l'administration est en effet de permettre aux électeurs d'exercer leurs droits, pas de les en empêcher !

Nous n'avons par ailleurs aucun moyen de contrôle réel sur l'authenticité du vote. Nous sommes censés nous contenter de faire confiance à des « experts indépendants » nous garantissant l'authenticité des votes alors même que de nombreux collègues ont été écartés du scrutin. Nous avons donc été contraints de déléguer notre mission d'observation et de contrôle. Nous refusons également la privatisation de nos élections professionnelles. Des millions d'euros d'argent public ont été partagés entre des sociétés d'experts « indépendants » et une société, appartenant à un ex-ministre de l'actuelle majorité, fournissant l'outil électronique (société qui a commis l'exploit de revendre un programme conçu par une autre société espagnole, et dont toutes les académies ont été témoins des difficultés de

fonctionnement). Il y avait mieux à faire au service de l'Ecole Publique !

En conséquence, nous nous interrogeons sur la volonté réelle d'une telle désorganisation là où le vote à urnes physiques qui a déjà prouvé son efficacité en terme de participation et de transparence aurait été une garantie des principes démocratiques.

SUD Éducation considère que ces élections sont scandaleuses. Nous ferons tout ce qui sera en notre pouvoir avec l'ensemble des personnels pour faire que cette élection soit la première et la dernière organisée par voie électronique.

---

Résultats des élections professionnelles dans l'Education Nationale pour les scrutins (ministériels ou académiques en cliquant [ICI](#).